

**Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG**

Date d'émission 17.03.2022, Révision 17.03.2022

Version 02. Remplace la version: 01

Page 1 / 10

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

**febi 48441 Graisse multiusage pour composants caoutchouc nitrile (NBR)**  
**Numero d'article: 48441**

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**1.2.1 Utilisations pertinentes**

Graisse

**1.2.2 Utilisations déconseillées**

Aucun connu.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Société** Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG  
Wilhelmstr. 47  
58256 Ennepetal / ALLEMAGNE  
Téléphone +49 2333 911-0  
Téléfax +49 2333 911-444  
Site internet www.febi.com  
E-mail info@febi.com

**Secteur informatif**

**Informations techniques** info@febi.com

**Fiche de Données de Sécurité** info@febi.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

**Organe consultatif** +49 (0)89-19240 (24h) (seulement en anglais)

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]**

Pas de classification.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

**Pictogrammes de danger** Aucun

**Mention d'avertissement** Aucun

**Mentions de danger** Aucun

**Conseils de prudence** Aucun

**2.3 Autres dangers**

Aucun

**Dangers physico-chimiques** Le produit est combustible.

**Dangers pour la santé** Applications sous haute pression. Les atteintes cutanées par un jet sous haute pression constituent une urgence médicale majeure.  
Un contact prolongé ou répété avec la peau sans un nettoyage correct peut en boucher les pores de la peau et entraîner des troubles tels que de l'acné/la folliculite.  
Les graisses usagées peut contenir des impuretés nocives.

**Dangers pour l'environnement** Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

**Autres dangers** D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

**SECTION 3: Composition / informations sur les composants**

**3.1 Substances**

Non applicable

**Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG**

Date d'émission 17.03.2022, Révision 17.03.2022

Version 02. Remplace la version: 01

Page 2 / 10

### 3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

**Commentaire relatif aux composants** Graisse lubrifiante contenant des huiles minérales hautement raffinées ainsi que des additifs. contient 3 % poids/poids de DMSO-extract (pour les huiles minérales)  
Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Indications générales</b>	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
<b>Après inhalation</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne pas faire vomir.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les signes et symptômes de l'acné/la folliculite peuvent inclure la formation de pustules noires et de points rouges sur la peau aux endroits exposés.  
L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou diarrhée.  
Un délai dans l'apparition de la douleur ainsi que des lésions tissulaires quelques heures après l'injection mettent en évidence une nécrose locale.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.  
Transmettre cette fiche au médecin.  
Les blessures résultant d'une injection à haute pression nécessitent une intervention chirurgicale rapide et une thérapie éventuelle aux stéroïdes, pour minimiser les lésions tissulaires et la perte de fonction. Comme les blessures au point d'impact sont petites et ne reflètent pas la gravité de lésions plus profondes, une exploration chirurgicale peut être nécessaire pour déterminer l'étendue du degré d'intervention. Eviter les anesthésiants locaux ou de baigner la blessure dans de l'eau chaude car cela est susceptible de faire gonfler les tissus, provoquer des spasmes vasculaires et une ischémie. Une décompression chirurgicale rapide, un débridement et un enlèvement des corps étrangers peuvent être réalisés sous anesthésie générale, et une exploration plus étendue est indispensable.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Agent d'extinction approprié</b>	Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Produits extincteurs en poudre. Mousse.
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 17.03.2022, Révision 17.03.2022

Version 02. Remplace la version: 01

Page 3 / 10

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.  
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.  
Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.  
Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.  
En cas d'utilisation appropriée, des mesures particulières ne sont pas nécessaires.  
Le produit est combustible.  
Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.  
Protéger la peau en appliquant une pommade.  
Ne pas mettre de chiffons imbibés de produit dans les poches de pantalon.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Ne pas stocker avec des agents oxydants.  
Conserver les récipients hermétiquement fermés.  
Protéger du gel.  
Stocker au frais. Stocker au sec.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur  
limite d'exposition (FR)

non applicable

**Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG**

Date d'émission 17.03.2022, Révision 17.03.2022

Version 02. Remplace la version: 01

Page 4 / 10

**8.2 Contrôles de l'exposition**

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. A noter une limite générale pour brouillard d'huile.
<b>Protection des yeux</b>	S'il y a risque d'éclaboussure: lunettes de protection. (EN 166:2001)
<b>Protection des mains</b>	Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants. > 0.4 mm Caoutchouc butyle, >240 min (EN 374-1/-2/-3).
<b>Protection corporelle</b>	Non applicable
<b>Divers</b>	Eviter le contact avec les yeux et la peau.
<b>Protection respiratoire</b>	Non indispensable sous des conditions normales.
<b>Risques thermiques</b>	Non applicable
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement</b>	Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	pâteux
<b>Couleur</b>	brun clair
<b>Odeur</b>	caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Non applicable
<b>Valeur du pH</b>	Non applicable
<b>Valeur du pH [1%]</b>	Non applicable
<b>Point d'ébullition [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair [°C]</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité (solide, gaz) [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limite inférieure d'explosion</b>	ca. 1 Vol.%
<b>Limite supérieure d'explosion</b>	ca. 10 Vol.%
<b>Propriétés comburantes</b>	Non
<b>Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]</b>	< 0.0005 (20°C, 68°F)
<b>Densité [g/cm³]</b>	0.9(DIN 51757) (15 °C / 59,0 °F)
<b>Densité relative</b>	Non déterminé
<b>Densité de versement [kg/m³]</b>	Non applicable
<b>Solubilité dans l'eau</b>	pratiquement insoluble
<b>Solubilité autres solvants</b>	Pas d'information disponible.
<b>Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]</b>	> 6
<b>Viscosité cinématique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur relative</b>	> 1
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non applicable
<b>Point de fusion [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	> 320 (608°F)
<b>Temp. de décomposition [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Caractéristiques des particules</b>	Pas d'information disponible.

**9.2 Autres informations**

Point de goutte: 180 °C

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnementales normales (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation.

### 10.4 Conditions à éviter

Fort échauffement.  
Rayonnement solaire

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydant fort

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 17.03.2022, Révision 17.03.2022

Version 02. Remplace la version: 01

Page 6 / 10

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë

Produit
LD50, oral, rat, > 5000 mg/kg bw

#### Toxicité dermale aiguë

Produit
LD50, dermique, lapin, > 5000 mg/kg bw

#### Toxicité aiguë par inhalation

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Faible effet irritant.  
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Faible effet irritant.  
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénèse** Le produit n'a pas d'effet mutagène.  
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité sur la reproduction** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénèse** Aucune propriété cancérogène connue.  
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Remarques générales

Les données toxicologiques citées concernant les composants sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection sanitaire au lieu de travail ainsi qu'aux toxicologues.  
Remarques: Les graisses usagées peuvent contenir des impuretés nocives accumulées pendant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépend de l'utilisation de la graisse. Elles peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination., TOUTE graisse usagée doit être maniée avec précaution et tout contact avec la peau évitée.  
Remarques: Une injection sous-cutanée à haute pression de produit peut provoquer des nécroses locales si le produit n'est pas enlevé par voie chirurgicale.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

**Propriétés perturbant le système endocrinien** Pas d'information disponible.

**Autres informations** Aucun

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Produit
EL50, Algae, > 100 mg/l
LL50, Daphnia magna, > 100 mg/l
LL50, poisson, > 100 mg/l

**Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG**

Date d'émission 17.03.2022, Révision 17.03.2022

Version 02. Remplace la version: 01

Page 7 / 10

**12.2 Persistance et dégradabilité**

<b>Comportement dans les compartiments de l'environnement</b>	Non déterminé
<b>Comportement dans les stations d'épuration</b>	Non déterminé
<b>Biodégradabilité</b>	Le produit n'est pas facilement biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Contient des composants potentiellement bioaccumulables.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Le produit est immobilisé par adsorption sur les particules de sol.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pas d'information disponible.

**12.7 Autres effets néfastes**

Le produit est insoluble dans l'eau.  
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

**Produit**

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.  
La directive 2011/65/CE (RoHS) relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses est respectée.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)**

120112\*

**Emballage non nettoyé**

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.  
Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)**

150110\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus  
150102

**Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG**

Date d'émission 17.03.2022, Révision 17.03.2022

Version 02. Remplace la version: 01

Page 8 / 10

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

**14.4 Groupe d'emballage**

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Indication correspondante aux sections 6 à 8.



**Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG**

Date d'émission 17.03.2022, Révision 17.03.2022

Version 02. Remplace la version: 01

Page 9 / 10

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable

**SECTION 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

<b>PRESCRIPTIONS DE CEE</b>	2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT</b>	ADR (2021); IMDG-Code (2021, 40. Amdt.); IATA-DGR (2022)
<b>RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):</b>	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.
- Observer les restrictions d'emploi	Non applicable
- VOC (2010/75/CE)	0 %

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Pas d'information disponible.

**SECTION 16: Autres informations**

**16.1 Abréviations et acronymes:**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
ATE = acute toxicity estimate  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging  
DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level  
EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau  
EEC = European Economic Community  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
EL50 = Median effective loading  
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
EmS = Emergency Schedules  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
IATA = International Air Transport Association  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
IVIS = In vitro irritation score  
LC50 = Lethal concentration, 50%  
LD50 = Median lethal dose  
LC0 = lethal concentration, 0%  
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
LL50 = Median lethal loading  
LQ = Limited Quantities  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No Observed Effect Concentration  
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
STP = Sewage Treatment Plant  
TLV@TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
VOC = Volatile Organic Compounds  
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative



**Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG**

Date d'émission 17.03.2022, Révision 17.03.2022

Version 02. Remplace la version: 01

Page 10 / 10

**16.2 Autres informations**

**Méthode de classification**

**Positions modifiées**

Aucun